

JE COTISE DONC JE ME FORME !

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Artisan, micro-entrepreneur, conjoint-collaborateur, commerçant, profession libérale, salarié, demandeur d'emploi, et autres bénéficiaires du CPF, les formations programmées sur ce catalogue vous sont destinées. Découvrez les points clés à connaître pour vous former.

FINANCEMENTS DE LA FORMATION : ils sont issus des cotisations formation versées par l'entreprise à divers organismes (Fonds d'Assurance Formation artisans, commerçants et professions libérales, OPCO, Caisses des Dépôts et Consignation...)

Artisan, micro-entrepreneur, conjoint-collaborateur :

- ✓ Nous faisons le point avec vous sur vos souhaits de formation
- ✓ Vous réglez les frais pour les formations proposées sur notre catalogue
- ✓ Plus d'infos sur les organismes financeurs :
 - Conseil de la Formation : financement de formations non techniques
 - FAFCEA : www.fafcea.com - financement de formations techniques
- **Commerçant, profession libérale :**
 - ✓ Nous faisons le point avec vous sur vos souhaits de formation
 - ✓ Nous réalisons un devis pour la formation choisie et validée avec nos conseillers

- ✓ Nous faisons un point avec vous sur les possibilités de financement et vous orientons vers le financeur le plus adéquat (AGEFICE, FIFPL...). Vous devez réaliser vous-même la demande de financement
- ✓ Nous vous garantissons une place dès le règlement de la formation effectué.

Plus d'infos sur les organismes financeurs :

- AGEFICE : www.communication-agefice.fr
- FIFPL : www.fifpl.fr

Salarié :

- ✓ Nous faisons le point avec vous sur vos souhaits de formation
- ✓ Nous réalisons un devis pour la formation choisie et validée avec nos conseillers
- ✓ Nous faisons un point avec vous sur les possibilités de financement et vous orientons vers le financeur le plus adéquat (OPCO, CPIR ou mon compte formation). Votre employeur doit réaliser la demande de financement
- ✓ Nous vous garantissons une place dès le règlement de la formation effectué.

Demandeur d'emploi :

- ✓ Nous faisons le point avec vous sur vos souhaits de formation
- ✓ Nous réalisons les devis demandés sur votre espace « pole-emploi » afin que vous puissiez faire le point directement avec votre conseiller sur les possibilités de financement
- ✓ Nous vous garantissons une place dès le règlement de la formation effectué.

Plus d'infos : www.pole-emploi.fr

FORMATION MODE D'EMPLOI **COMMENT M'INSCRIRE ?**

Vous souhaitez participer à des modules de formations, contactez nos conseillers(ères) formations au 05 96 71 32 22 pour faire le point sur vos besoins et les financements adéquats.

Quelles sont les modalités ?

Vous pouvez vous inscrire en ligne, par téléphone, ou directement sur place à la Chambre de Métiers et de Martinique : lundi, mardi, jeudi de 7h à 13h et de 14h à 16h30. Le mercredi et vendredi de 7h à 13h.

Soyez réactif, le nombre de places est limité pour optimiser la qualité de la formation proposée

